

Polynésie française



Wallis-et-Futuna

Nouvelle-Calédonie

DÉCLARATION DE POLITIQUE MONÉTAIRE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 30 MAI 2023

Paris, le 30 mai 2023



L'IEOM garde inchangés ses taux directeurs

Toute évolution des taux d'intérêt directeurs en zone euro est considérée avec attention par le Conseil de surveillance de l'IEOM, car la parité fixe entre le franc Pacifique et l'euro nécessite une cohérence de politique monétaire de l'IEOM avec celle de la Banque centrale européenne pour éviter des mouvements erratiques des capitaux.



Après la hausse de 25 points de base des taux directeurs intervenue le 11 mai, le Conseil de surveillance de l'IEOM n'a pas estimé nécessaire d'accroître davantage les taux directeurs.